Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDOO : 0474138
Centre d'intérêt: 912

Versette Gaudreau, Monique.

La pré-alphabétisation et l'utilisation des bénévoles en alphabétisation : le point de vue de la pédagogie / par Monique Versette Gaudreau, Nicole Pothier. -- [Québec] : Direction générale de l'éducation des adultes, 1982.
iii, 39 p. : graph. ; 26 cm.

En tête du titre: Tome V. Titre de la couv.: La pré-alphabétisation, les bénévoles. Code: 30-1241.

Descripteur(s): *Alphabétisation *Travail bénévole *Expérimentation pédagogique *Éducation des adultes

Identificateur(s) de sujet: *Pré-alphabétisation

Les deux textes réunis dans ce document traitent conjointement de la pré-alphabétisation et de l'utilisation des bénévoles en alphabétisation à cause de leur importance organisationnelle et de leur impact sur la pédagogie. À la fois distincts et complémentaires, ces deux questions para-pédagogiques méritaient d'être traitées comme telles à cause de leur nouveauté et des choix idéologiques et pédagogiques auxquelles elles réfèrent.

Le premier texte, qui concerne la pré-alphabétisation, adopte deux points de vue: d'abord le point de vue organisationnel considéré dans une perspective de problématique générale; ensuite un point de vue plus pédagogique envisageant l'importance et la manière de ce premier contact qui va colorer toute la formation. Les idées exprimées reflètent deux années d'intervention auprès d'une trentaine de commissions scolaires. Le deuxième texte, qui porte sur l'utilisation des bénévoles, pose la question de la légitimité de l'utilisation des bénévoles, discerne les choix de société sous-jacents aux positions adoptées face à cette question, décrit les types de projets et risque une hypothèse fondée sur les principes pédagogiques d'intervention qui ont guidé le travail d'alphabétisation au cours des deux années d'intervention.

Type de document: r

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
de l'éducation des adultes

EDUQ 8470136

La pré-alphabétisation; les bénévoles

le point de vue de la pédagogie

par: Nicole Pothier
Monique Vermette

EDUQ A470I38

TOME V

LA PRÉ-ALPHABÉTISATION ET L'UTILISATION DES BÉNÉVOLES EN ALPHABÉTISATION: LE POINT DE VUE DE LA PÉDAGOGIE

par

Monique Vermette Gaudreau

Nicole Pothier

Photo de la page couverture : Marcel Gaudreau

No doc. : 58-1241

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1982
Tous droits réservés

Dépôt légal
Quatrième trimestre - 1982

PRÉSENTATION

Les deux questions traitées dans ce document sont à la limite des problématiques organisationnelles et pédagogiques. Nous trouvons important de les traiter spécifiquement, non à cause de leur importance organisationnelle, mais surtout à cause de leur impact sur la pédagogie. Ce qui fait l'objet de notre mandat et de nos compétences.

Le premier texte traite de la pré-alphabétisation. L'importance de cette étape n'était pas de soi. Elle fut d'abord identifiée au recrutement pour ensuite être considérée comme la première phase de la formation: celle où l'analphabète, prenant mieux conscience de sa difficulté, entrevoit une façon de la solutionner et prend le risque de s'engager dans une action concrète.

Nous traitons la pré-alphabétisation à deux points de vue: d'abord au point de vue organisationnel dans la perspective de poser la problématique générale et de situer les divers contextes de la pré-alpha; ce faisant nous identifions les principales actions à poser pour que cette étape atteigne son efficacité. Ensuite nous abordons le point de vue plus pédagogique traitant l'importance et la manière de ce premier contact qui va colorer toute la formation.

Comme la pré-alphabétisation amorce la formation, nous la prolongeons jusqu'à l'accueil, étape charnière entre la pré-alpha et l'alpha. Nous donnons des critères pour aborder l'accueil et des idées sur la façon de faire.

Les idées contenues dans ce texte sont le résultat de deux années d'intervention auprès d'une trentaine de commissions scolaires.

Le deuxième texte pose les premiers jalons d'une réflexion sur l'utilisation des bénévoles en alphabétisation. La question des bénévoles est controversée et suscite des discussions souvent animées. Nous ne prétendons pas trancher le débat, ni même affirmer que la position sur laquelle ce texte conclut est notre position définitive. Nous croyons cependant que la réflexion amorcée ici est une contribution valable qui peut faire avancer la discussion.

Le texte comprend trois parties: une première pose la question de fond de l'utilisation des bénévoles et les choix de société qui sous-tendent les positions. Une deuxième partie décrit les différents types de projets qui recourent aux services des bénévoles; enfin dans une troisième partie, nous risquons une position hypothétique en prenant comme critères d'argumentation les principes pédagogiques d'intervention qui nous ont guidées tout au long de ces deux années de travail en alphabétisation.

Nous croyons que ces deux questions para-pédagogiques à la fois distinctes et complémentaires méritent d'être traitées comme telles à cause de leur nouveauté et des choix idéologiques et pédagogiques auxquels elles réfèrent.

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

LA PRÉ-ALPHABÉTISATION: Les leçons de deux années d'intervention 1

1) Pourquoi une étape de pré-alphabétisation? 1

2) Des conditions organisationnelles variées colorent l'étape de pré-alpha 2

2.1 Trois formules: alphabétisation centralisée 2
alphabétisation en collaboration (modèles associatifs) .. 2
alphabétisation décentralisée 2

2.2 Conditions d'efficacité de la pré-alpha 3

3) Les actions à entreprendre 4

3.1 Du dépistage à l'analyse du milieu 4

3.2 De la sensibilisation à l'animation du milieu 5

3.3 Recrutement 6

3.4 Accueil 6

3.5 Les critères de pré-alpha: synthèse 7

4) Des principes et des idées sur le "comment faire" de chaque action 7

4.1 Actions visant la collectivité 8

4.1.1 Analyse du milieu 8

4.1.2 Sensibilisation de la population en général 8

4.1.3 Animation du milieu 9

4.2 Actions visant l'analphabète 10

4.2.1 Dépistage 10

4.2.2 Recrutement 11

- le premier contact: la porte à porte 11
- des blocages fréquents: quoi faire? 12
- l'analphabète téléphone pour s'inscrire 14
- aide-mémoire du recruteur 14

TABLE DES MATIÈRES (suite)

PAGE

4.2.3 Accueil 15

- Préparer les lieux 15
- Recevoir le monde 15
- Les premiers mots 15
- Ce qu'on fait ici 16
- On travaille tout de suite 16
- Les formules 16
- Le café, les biscuits 17

5) Le formateur: point d'intégration de la formation 17

6) Conclusion: la dimension pédagogique de la pré-alphabétisation 17

LES BÉNÉVOLES EN ALPHABÉTISATION: problème de fond et situation de fait 19

1) La question de fond 20

2) La situation de fait 22

2.1 projet complémentaire au réseau scolaire 23

2.2 projet de prise en charge communautaire 23

2.3 projet de collaboration 31

2.4 en résumé 31

3) En guise de conclusion: le point de vue de la pédagogie 33

Fig. 1 Le choix de société fondamental à l'implication des bénévoles en alphabétisation 20

Fig. 2 Une structure décentralisée telle que mise en place à la C.S.R. Amiante 25

Fig. 3 La courbe d'intérêt des bénévoles en relation avec la phase du projet (préparé par Jean-Yves Desjardins, C.S.R. Amiante) 26

Fig. 4 Les trois (3) types de projet d'alphabétisation impliquant des bénévoles 32

Tableau 1. Définition des termes utilisés dans la courbe d'intérêt des bénévoles 27

APPENDICE A: Implantation des comités locaux d'alphabétisation (CLA). Octobre 1981 C.S.R. Lapointe 35

LA PRÉ-ALPHABÉTISATION: LES LEÇONS DE DEUX ANNÉES D'INTERVENTION

"Non, tu n'as pas de nom...
non, tu n'as pas d'existence..."

1. POURQUOI UNE ÉTAPE DE "PRÉ-ALPHABÉTISATION"?

La clientèle analphabète ne peut être assimilée aux clientèles régulières des Services d'éducation des adultes.

Ce n'est pas une clientèle donnée, il faut "aller la chercher" et créer les conditions pour qu'elle vienne.

La problématique de cette clientèle est complexe:

- les analphabètes se cachent;
- ils ont honte d'avouer leur difficulté;
- ils se pensent seuls dans cette situation;
- la plupart du temps, ils préfèrent leur isolement au risque qu'ils encourraient à faire la démarche d'apprendre à lire et écrire;
- ils se pensent incapables d'apprendre ou croient que c'est inutile.

Cette problématique de gêne, de honte, d'isolement, de démission que vit l'analphabète est en grande partie le résultat de l'attitude générale que secrète la société devant l'analphabétisme et l'analphabète. Cette attitude a deux volets: ou bien on nie, ou bien on accuse.

"Bien voyons, ça n'existe pas". "Ceux qui sont analphabètes sont ou bien déficients, ou bien paresseux". "En tout cas, c'est de leur faute, il y a tant de moyens de s'instruire."

De façon générale, l'analphabétisme valaine des conditions de pauvreté, de sous-développement socio-économique.

L'analphabétisme est donc un problème individuel, vécu douloureusement et de façon isolée.

L'analphabétisme est aussi un problème social: il est le résultante de conditions socio-économiques difficiles. La façon dont la société traite les analphabètes est la cause des attitudes négatives qu'ils développent face à eux-mêmes.

Cette problématique justifie une intervention de pré-alphabétisation et cette intervention sera de deux niveaux:

- <u>une intervention auprès de la collectivité:</u>

  faire en sorte que l'alphabétisation devienne un problème public et partagé. Pour ce:
  - affirmer publiquement l'existence du problème;
  - affirmer le droit de chacun à l'alphabétisation;
  - affirmer la responsabilité de tous dans la contribution à la solution du problème: par exemple, modifier nos attitudes envers les analphabètes, partager concrètement des responsabilités à l'un ou l'autre niveau de l'intervention.

. une intervention auprès de l'individu:

rejoindre l'individu et lui communiquer la dimension sociale de son problème, lui faire part de l'ouverture que manifeste la collectivité et l'informer des services concrets qui lui sont offerts pour l'aider à résoudre sa difficulté.

2. DES CONDITIONS ORGANISATIONNELLES VARIÉES COLORENT L'ÉTAPE DE PRÉ-ALPHA.

Jusqu'à maintenant les services d'éducation des adultes qui ont un plan d'intervention en alphabétisation l'opérationnalisent selon des formules organisationnelles variées. On peut distinguer trois modèles organisationnels qui se concrétisent avec beaucoup de variantes.

Nous ne ferons pas ici l'analyse de ces modèles, nous voulons uniquement les caractériser succinctement et indiquer les critères d'efficacité de chacun de ces modèles au niveau de la pré-alpha.

2.1 Trois formules:

. alphabétisation centralisée: Le Service de l'éducation des adultes porte l'entière responsabilité de l'ensemble du processus d'alphabétisation. Il peut recourir à d'autres organismes pour des collaborations ponctuelles: banques d'informations pour le dépistage, distribution de feuillets publicitaires... mais il reste le maître d'oeuvre de l'ensemble de l'opération.

. alphabétisation en collaboration (modèles associatifs): Le Service de l'éducation des adultes est l'initiateur du projet, il s'associe toutefois avec d'autres organismes du territoire v.g. CLSC, centre de main d'oeuvre, caisse populaire, organismes bénévoles, pour des collaborations à certaines étapes du projet. Dans la plupart des cas, c'est au niveau de la pré-alphabétisation que se sont organisées les collaborations, de façon plus ou moins structurée, plus ou moins totale, dans de rares cas, au niveau de l'alphabétisation comme telle.

. alphabétisation décentralisée: Le Service de l'éducation des adultes confie à des organismes la responsabilité de l'organisation d'une partie ou de l'ensemble de l'intervention. Ces organismes sont dans la plupart des cas des créations des Service d'éducation des adultes avec lesquels par la suite le service fait des ententes de collaboration.

Ils ont parfois été créés pour répondre à un besoin général d'animation communautaire ou d'éducation populaire et peuvent maintenant partager avec le Service des mandats spécifiques. Ce sont les comités locaux d'éducation des adultes (CLEA) ou les comités locaux d'éducation populaire (CLEP).

Ils peuvent aussi être spécifiquement créés pour remplir un mandat d'alphabétisation. Ce sont les comités locaux d'alphabétisation (CLA).

Ces organismes acquièrent une certaine autonomie de fonctionnement et le Service leur fournit un support éducatif, financier et souvent organisationnel pour favoriser la poursuite des objectifs partagés.

Nous connaissons six (6) commissions scolaires qui fonctionnent selon cette formule à des degrés divers de développement: Les Têtes-de-Pont, Matapédia, Lapointe, Vallée de la Matapédia, Provencher, Baie des chaleurs.

2.2 Conditions d'efficacité de la pré-alphabétisation

Depuis deux ans, nous nous sommes souciées à chaque rencontre avec les organismes de faire le point de la pré-alpha. Au cours de ces multiples échanges, il est devenu possible d'identifier pour chacun des modèles organisationnels, les conditions minimales d'efficacité au niveau de la pré-alphabétisation.

La mise en place de ces conditions est préalable à l'intervention. Nous les mentionnons succinctement pour chacun des modèles organisationnels décrits plus haut:

Modèle centralisé:

Les objectifs du projet sont clairs: on en comprend le sens et on en voit les implications pour l'organisation.
Les objectifs sont explicités et partagés par les intervenants.
Le soutien du service est assuré.
Une personne est nommément identifiée comme porteur de dossier.
On lui assure au niveau de la tâche des conditions qui lui permettent de travailler avec efficacité.
Une cible de départ est identifiée.
Ces conditions de départ devront être en cours de route contrantées, réajustées, cautionnées à nouveau par le service.

Nous retenons que plus les choix de départ sont clairs, plus les réajustements qu'impose toute implantation de projet trouveront facilement leur pertinence.

Modèle associatif:

Les conditions énoncées plus haut doivent se retrouver dans ce modèle. Avant de proposer une association avec un pair, il faut savoir ce qu'on veut et ce qu'on offre.

À ces conditions, il faut ajouter:

- La communication de l'information à l'organisme associé au sujet des objectifs, de la cible visée, de la place du projet dans le service, du nom et du mandat de la personne responsable.

- La communication des attentes précises que l'on a dans cette collaboration.

- Pour favoriser la motivation de l'organisme: tenir compte de son mandat et de l'intérêt qu'il peut avoir à participer à une intervention en alpha.

Modèle décentralisé:

Les mêmes catégories de conditions énoncées plus haut doivent se retrouver ici. La spécificité de la formule appelle cependant certains aménagements.

Mentionnons au départ que deux situations peuvent se présenter: ou bien, le S.E.A.[1] a tout le leadership et procède à la création d'organismes.
Ou bien, les organismes existent, possèdent une certaine maturité et le S.E.A. les considère au départ comme des partenaires.

Dans l'un et l'autre cas, les conditions suivantes prévalent; ce qui change, c'est l'importance du pouvoir qu'a le Service qui peut être total ou négocié:

. définition des objectifs et de la clientèle cible:

- ou le S.E.A. les définit seul et les partage;
- ou le S.E.A. les définit seul et en négocie l'application;
- ou le S.E.A. les définit en collaboration;

. définition des responsabilités de chaque organisme;

. définition des stratégies d'intervention;

. précision des mécanismes de réajustements.

3. LES ACTIONS À ENTREPRENDRE

Les formules organisationnelles imposent déjà un cadre à la pré-alphabétisation.

Toutefois, peu importe la formule retenue, il y a un certain nombre d'actions pertinentes à l'étape de la pré-alphabétisation. Elles se concrétisent différemment dans l'un ou l'autre modèle, mais nous les considérons maintenant comme essentielles.

Nous allons pour chacune de ces actions en montrer le sens et la pertinence, faire voir aussi comment la problématique de la pré-alphabétisation s'est modifiée depuis deux ans.

Dans une étape subséquente, nous illustrerons des "comment faire" pour chacune de ces étapes.
L'ordre dans lequel nous présentons les actions n'est pas absolument chronologique. Les actions 1 et 2 en particulier peuvent être inversées.

3.1 Du dépistage à l'analyse du milieu

L'angoisse de la première année: "Avoir des noms".
Pour démarrer des activités d'alphabétisation, il faut des analphabètes. Nous le savons maintenant: les analphabètes se cachent.

La question que se posent les S.E.A. est souvent celle de leur existence.
"Il n'y a pas beaucoup d'analphabètes ici..."
"Il y en a peut-être, sûrement"
"Combien y en a-t-il?"
"Où sont-ils?"
"Qui?"

---

1. S.E.A.: Service de l'éducation des adultes.

Voilà l'entonnoir des questions de la première année: de l'existence des analphabètes à leur nom.

Le dépistage s'est fait au départ dans une problématique essentiellement individuelle: recueillir assez de noms d'individus pour former un groupe.

Certains organismes ont démarré l'intervention par le dépistage systématique avant toute autre forme d'action.

D'autres ont jumelé le dépistage et une intervention de sensibilisation de la population.

La problématique du dépistage s'est quelque peu modifiée la deuxième année.

On s'inquiète moins maintenant de avoir s'il existe ou non des analphabètes. On sait qu'ils existent et, de façon générale, on peut localiser les endroits où ils se concentrent. Ces endroits correspondent aux zones défavorisées du territoire des commissions scolaires. Ils deviennent facilement les clientèles cibles.

Ce qu'on cherche davantage, c'est de se donner accès à ces milieux. C'est ainsi qu'apparaît la préoccupation de faire une analyse du milieu où se retrouvent des analphabètes et de pouvoir ainsi imaginer des stratégies adaptées et efficaces.

La problématique du dépistage se décentre donc de sa caractéristique exclusivement individuelle pour entrer dans une préoccupation plus collective: non plus seulement "avoir des noms" mais connaître un milieu pour le mettre à contribution et travailler à la solution du problème.

La question s'est modifiée mais les réponses concrètes à ces questions sont encore pour beaucoup au niveau exploratoire.

3.2 De la sensibilisation à l'animation du milieu

On s'est très tôt rendu compte que la problématique sociale de l'analphabétisme vouait à l'échec une intervention uniquement axée sur le dépistage et le recrutement d'individus.

D'où l'idée de procéder à des campagnes de sensibilisation de l'ensemble de la population. L'utilité de ces campagnes est double: - publiciser la problématique afin de créer une attitude plus réceptive dans la population par rapport aux analphabètes et de rendre politiquement rentable les interventions dans ce domaine; - rejoindre une partie de la population qui serait potentiellement mobilisable pour contribuer concrètement au dépistage, sinon au recrutement.

L'expérience d'une année ne met pas en question la pertinence des campagnes régulières de sensibilisation de la population. On constate cependant que ces campagnes ont un intérêt plus politique qu'éducatif.

Au niveau du recrutement, on "écrème" dans une première année la clientèle potentiellement rejointe par ce moyen et le nombre d'inscrits plafonne.

C'est alors qu'on ajoute à l'objectif de sensibilisation celui d'animation du milieu.

On voit se dessiner une nouvelle cohérence au niveau de la pré-alphabétisation: cibler une collectivité plus restreinte où se concentrent les analphabètes, "le village dans la ville"; procéder à une analyse des dynamiques de ces milieux pour imaginer des stratégies de pénétration.

> L'objectif étant de créer une prise de conscience partagée du problème et de favoriser une prise en charge de la solution du problème par la collectivité locale et au mieux, ultimement, par les analphabètes eux-mêmes.

Là encore la question posée est récente et nous n'avons pas l'expertise qui permettrait d'opérationnaliser rapidement cette préoccupation d'éducation des collectivités.

On sait cependant que les organismes qui interviennent dans le cadre des formules décentralisées accumulent des expériences qui permettraient déjà de dégager des pistes. (Voir à ce sujet le texte d'Yvon Rodrigue, qui fait partie du tome IV de la même série.)

3,3 Le recrutement

Quelles que soient les stratégies collectives qu'on développe, il faudra toujours que quelqu'un parle à Marie-Ange, à Marcel, à Émile,..., qu'il lui parle de façon ouverte et chaleureuse et qu'il gagne sa confiance au point de lui rendre souhaitable et invitante la participation à un groupe d'apprentissage.

C'est une action difficile! Les intervenants en alphabétisation se butent souvent à la fermeture de départ des analphabètes et adoptent leur propre malaise.

Le travail est à faire au niveau de l'attitude du recruteur dans son approche de l'analphabète. Le meilleur recruteur n'est pas nécessairement le professionnel de la commission scolaire, c'est souvent une personne du milieu qui trouve plus facilement les mots qui touchent et rassurent et, de loin, ce sont les analphabètes eux-mêmes qui sont les plus efficaces dans cette tâche.

3,4 L'accueil

La dernière étape de la pré-alphabétisation qui fait déjà partie de l'alphabétisation comme telle, c'est l'accueil qu'on fait à l'analphabète qui se présente à un premier atelier de travail.

N'oublions pas tout ce qu'il revit à ce moment de souvenirs pénibles de l'école qu'il a connue, les peurs qu'il a que ce soit encore pareil...

L'accueil des premières rencontres donnera le ton à toute l'intervention et il importe de le soigner attentivement.

Voilà donc les principales actions que doit entreprendre un organisme qui se donne un plan d'intervention en alphabétisation. La cible est l'analphabète, mais elle ne peut être efficacement rejointe si on ne travaille pas en même temps la collectivité où il a racine.

On pourrait illustrer de cette façon l'intervention de pré-alpha :

3.3 Les actions de pré-alphabétisation: synthèse

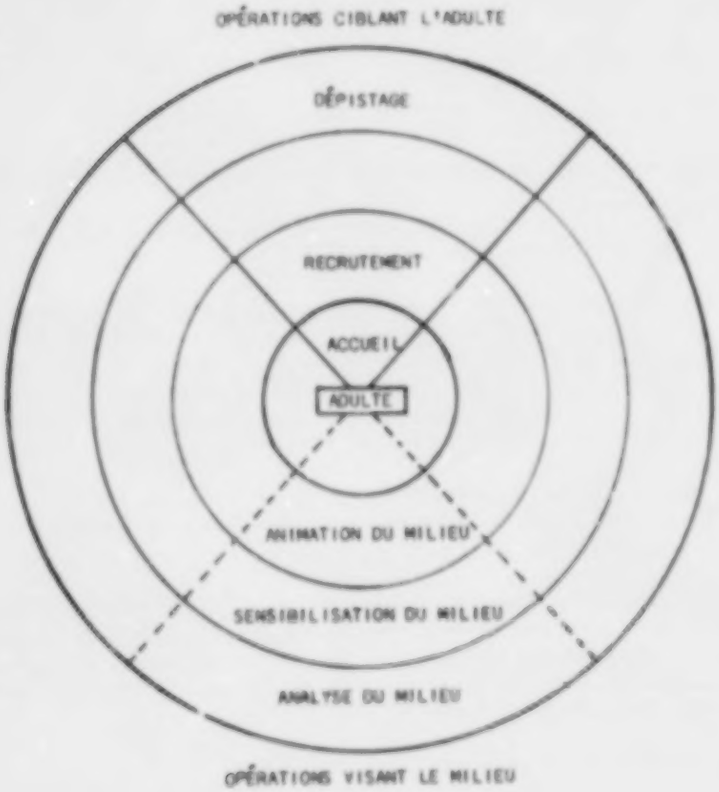

Deux séries d'opération: - l'une ciblant directement l'adulte
- l'autre passant par le milieu

qui se conjugent pour rendre possible une démarche individuelle de formation.

4. DES PRINCIPES ET DES IDÉES SUR LE "COMMENT FAIRE" DE CHAQUE ACTION

Nous avons recueilli depuis deux ans les différentes pratiques des commissions scolaires qui travaillent en alpha. Certaines de ces pratiques commencent à être éprouvées.

Nous les regroupons ici autour des actions à entreprendre; la liste n'est pas exhaustive, toutes les interventions n'ont pas un impact égal mais elles constituent un réservoir

d'idées stimulant pour l'intervenant. Chacun y puise selon ses affinités, compléte et rature.

À l'occasion, nous affirmerons comme principes certaines certitudes confirmées par de multiples observations.

Pour faciliter le regroupement des pratiques, nous traiterons séparément les critères qui visent la collectivité et celles qui visent l'individu.

4.1 Actions visant la collectivité

4.1.1 ANALYSE DU MILIEU

Le questionnement au sujet de cette action logiquement préalable est récent.

Nous disions que, dans un premier temps, des actions de masse quasiment improvisées ont été réalisées.

Les seules distinctions faites à ce moment étaient celles: milieu rural et urbain: le milieu rural se caractérisant par l'éparpillement de la population sur le territoire, le milieu urbain par l'anonymat. Ce qui exigeait, dans le premier cas, le développement de stratégies de regroupement, dans l'autre, de contacts personnels. Une exigence aussi pour les organismes qui travaillent dans ces deux milieux, de cibler ou de répartir leurs ressources.

Au moment où des questions d'animation de milieu se posent, il devient plus urgent de savoir à qui on s'adresse pour définir des objectifs et des stratégies d'intervention sur mesure.

Comme nous le disions plus haut, nous avons peu d'instruments spécifiquement élaborés pour l'alphabétisation. Nous considérons cependant que le travail fait en animation communautaire par certaines commissions scolaires, en particulier par la C.S. du Lac Témiscamingue et par celle de l'Amiante, sont des contributions importantes et exemplaires à certains égards.

4.1.2 SENSIBILISATION DE LA POPULATION EN GÉNÉRAL

Quelques principes:

- Pour démarrer une intervention en alpha, organiser un "blitz" afin que tout le monde en parle... en parle... en parle...
- Faire connaître à l'ensemble de la population la priorité du S.E.A. en alphabétisation et ce qu'il offre comme service.
- Donner des résultats concrets à la population après l'opération: relance périodique qui donne crédibilité et maintient l'intérêt.
- Identifier la personne-ressource qui répond du dossier pour le service.

Des moyens:

- Organiser une semaine de sensibilisation; la cible: les personnes qui connaissent des analphabètes,
  les analphabètes eux-mêmes,
  les leaders et décideurs du milieu.

Le message: Il doit être clair et répété de multiples façons:

- l'analphabétisme existe;
- c'est un problème social;
- on peut le résoudre: nous avons des moyens concrets;
- vous pouvez faire quelque chose.

. Rédiger des communiqués de presse et les envoyer à la radio et à la télévision, au journal local, aux organismes susceptibles d'en parler, ...

  Certains préfèrent rédiger eux-mêmes ces communiqués, d'autres préfèrent recourir à la collaboration de journalistes qui savent comment traduire "pour le monde".

  Une bonne adresse: Conseil du statut de la femme: la femme et les médias comment monter une campagne de presse.

. Distribuer des feuillets publicitaires: aux parents par les enfants des écoles, des polyvalentes, aux autres étudiants des cours aux adultes; afficher dans des endroits stratégiques, dans le dépliant du Service, dans le feuillet paroissial.

. Participer à des émissions de radio et de télévision, enregistrer une bande-audio et la diffuser plusieurs fois (v.g. 3 fois 10 minutes);
  participer à des lignes ouvertes (note: attention au jargon professionnel)
  bâtir une émission de télévision; la participation des analphabètes à ces émissions crée un gros impact.

. Présenter une pièce de théâtre ex: "J'n'en passe un papier".
  Soigner cependant la discussion après la représentation et donner les informations techniques pour ceux qui voudraient collaborer plus activement: le qui et le comment.

4,1,3 ANIMATION DU MILIEU

Jusqu'à présent, le moyen privilégié pour faire l'animation du milieu est la collaboration avec les CLEA ou les CLEP existants déjà ou la mise sur pied de comités spécialement pour l'alphabétisation.

La décentralisation du pouvoir des S.E.A. au profit de ces comités et la redéfinition d'un mode de collaboration avec ces créations du S.E.A. est la toile de fond.

Les modèles organisationnels qui permettent la mise sur pied de ces comités sont assez clairs et applicables.

Toutefois l'animation du milieu dans le cadre de ces structures pose de sérieux problèmes de pédagogie collective.

Les S.E.A. créent des organismes avec un objectif de prise en charge de leur responsabilité collective. Une opération bien réussie permet à ces comités de gagner une autonomie et de se donner des priorités d'intervention. Ces priorités ne sont pas nécessairement l'alphabétisation. En même temps, les S.E.A. continuent d'apporter un support financier et éducatif à ces organismes.

L'alphabétisation est une priorité du service de l'éducation des adultes. Le service vient la partager avec les comités locaux, qui sont à la fois des partenaires et des clients, ou autrement dit, avec lesquels on a un rapport de collaboration et d'éducation.

Le S.E.A. éducateur peut promouvoir sa priorité d'alphabétisation et en faire valoir la pertinence.

Le S.E.A. collaborateur doit respecter les choix des comités et soutenir des tenteurs et des actions qu'il ne souhaite pas lui-même.

Pour les CLA spécifiquement créés pour l'alpha, le problème de la prise en charge se pose immédiatement et le service a encore à agir ces rôles d'éducateur et de facilitateur d'autonomie.

Ce sont là des problèmes d'animation communautaire et de pédagogie collective qui se posent de façon cruciale dans cette étape de la pré-alpha.

A ceux-ci s'ajoutent ceux qui visent spécifiquement le travail d'animation que ces organismes feront auprès de la population. Des expériences ont été tentées dans ce sens; nous n'avons pas encore recueilli et systématisé l'information dans ce domaine, mais il nous apparaît que dans la plupart des cas la pédagogie des collectivités est à développer.

Ce serait là un objet de réflexion pour une prochaine année d'intervention.

4.2 Actions visant l'analphabète

4.2.1 DÉPISTAGE

La question du dépistage des analphabètes fut centrale dans la première année d'intervention: Qui? Où?

Plusieurs moyens ont été utilisés; nous mentionnons les plus connus:

- recherche statistique à partir des données de Statistiques Canada pour savoir où sont les concentrations d'analphabètes sur le territoire.

- recherche sociologique avec le concours de la population et production de monographies de villages. Identification par ce moyen des zones socio-économiquement faibles.

- ratissage des villages, aller dans le milieu naturel: une personne-ressource du S.E.A. visite systématiquement les lieux de rassemblement du village: magasin général, salle de quilles, billard, caisse pop... et cherche des noms.

- Plusieurs services ont jumelé les opérations de dépistage et de recrutement et ont procédé en collaboration avec des organismes du milieu: le Bien-être social, les CLSC sont les principaux collaborateurs, ils ne sont pas les seuls, on peut nommer aussi les syndicats, le curé.

L'important dans tous les cas est de créer des contacts avec certaines personnes plus intéressées à cette collaboration. La mobilité du personnel dans le secteur des affaires sociales a nui à la constitution du réseau de collaborateurs. Certains agents de bien-être voyaient cette demande de collaboration comme un surplus de tâches et montraient peu d'intérêt.

Ces collaborations peuvent être plus ou moins importantes: v.g.: le collaborateur fournit la carte des sous-scolarisés, le S.E.A. fait les contacts.

Le collaborateur amorce les contacts avec l'analphabète et le réfère au service.

Le collaborateur fait le recrutement et le formateur fait l'accueil.

Une bonne adresse: Communication Québec fournit un <u>répertoire des média et organismes communautaires du milieu</u>. Tél.: 873-3924.

<u>Des principes</u> pour la collaboration des organismes du milieu:

- bien informer l'organisme du projet poursuivi au S.E.A.;
- s'assurer que la collaboration demandée est claire et voulue;
- faire des rencontres régulières, les prévoir;
- jumeler l'action de sensibilisation de la population et la demande de collaboration d'organismes crée un contexte stimulant et efficace.

4.2.2 RECRUTEMENT

Nous avons souvent et longuement parlé avec les intervenants de ce difficile travail de recrutement.

Nous dégageons de ces rencontres un certain nombre de constantes que nous livrons ici sous une forme dynamique.

La trame de fond de l'étape du recrutement est l'interaction personnelle: Jacques (Voir note) va parler à Claudette, à François...

<u>Le premier contact</u>: le porte à porte!
<u>L'attitude du recruteur est déterminante!</u>

Si ce matin Jacques se sont pressé...

NOTE: L'approfondissement des questions du premier contact a été fait avec Jacques Lachance, animateur de la C.S. Pascal Taché, lors d'une visite à Montmagny. C'est pourquoi nous retenons son nom pour cette partie du texte.

Si ce matin Jacques se sent gêné...
Si Jacques a l'impression de se mêler de ce qui ne le regarde pas;
S'il ne sait pas ce qu'il veut dans ce contact;
S'il pense que Claudette et François ne veulent rien savoir, qu'ils ne sont pas
si mal comme ça...
Il ferait mieux de prendre congé!

Si au contraire, ce matin, Jacques a tout son temps;
S'il est capable d'entendre un "non" de ne pas être trop mal à l'aise et de
garder le contact;
S'il pense que le problème de Claudette ou François le regarde;
S'il croit que ce qu'il offre à Claudette est bon pour elle;
Il peut aller voir Claudette et François!

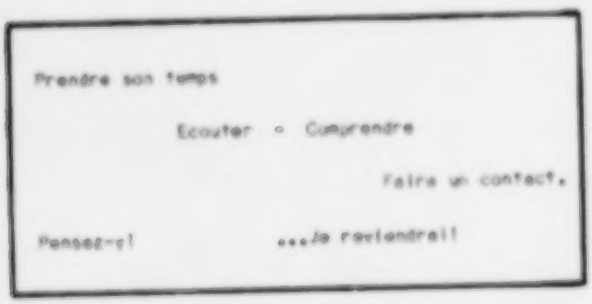

Si l'attitude de départ est positive, le recruteur aura la disponibilité pour comprendre ce qui se passe, identifier les blocages de la communication et réagir adéquatement.

Des blocages fréquents: Quoi faire?

1. L'analphabète refuse de dire qu'il a un problème de lecture et d'écriture.

Jacques comprend: Il est gêné d'afficher sa difficulté.

Ce qu'il peut faire:

- Dire qu'il y en a beaucoup qui ont ce problème, partout au Québec.
- Dire que d'autres adultes qui ont cette difficulté ont décidé de retourner à l'école.
- Affirmer, il n'est jamais trop tard, on peut apprendre à tout âge.
- Donner des exemples: Claudette à Jacquière, Marie-Ange à Thetford... des exemples proches, des exemples loins...
- Dire combien c'est bon quand on sait.

2. L'analphabète dit qu'il s'est bien débrouillé jusqu'à maintenant.

Jacques comprend: Il veut se débarrasser du mal... Il est gêné de parler de ça.

Ce qu'il peut faire:

- Faire remarquer combien c'est important d'avoir trouvé des moyens pour contourner cette difficulté. Comment tu t'y prends?
- Valoriser les ressources réelles ... faire parler de ça...
- Voir s'il y a des moments plus difficiles où lire et écrire manquent vraiment.
- Suggérer: tu pourrais apprendre juste pour ça, si tu veux.

3. L'analphabète dit qu'il ne remettra pas les pieds à l'école.

Jacques comprend: Il se souvient de l'école de son enfance.

Ce qu'il peut faire:

- Parler avec lui de l'école qu'il a connue: les souvenirs, les peurs, les échecs...

- Ce n'est plus comme ça maintenant. Je vais te parler de "comment c'est" à l'école des adultes: où ça se passe, avec qui, comment se déroule une soirée, ce que tu vas apprendre...

4. L'analphabète dit qu'il est trop vieux, trop tard.

Jacques comprend: Il pense qu'il ne peut plus apprendre.

Ce qu'il peut faire:

- Donner des exemples de gens du même âge qui le font.
- Le faire parler de ses rêves: les bonnes choses qu'il pourrait se donner s'il savait.
- Parler de ce que ça pourrait changer dans sa vie, dans sa retraite.
- Voir s'il a récemment appris des choses, où, comment, le plaisir retiré.
- L'inviter à essayer, à prendre un risque.

<u>Important:</u>

La première rencontre vise à faire le contact, à semer l'idée.
À moins que l'analphabète réagisse spontanément de façon très positive, ne pas forcer...
Faire ce qu'il faut pour que la personne sache que c'est réellement possible pour elle de régler un problème et lui laisser le temps de réfléchir, de décider.

L'entrevue se termine: Pensez-y! Je vais revenir telle date:

... ET REVENIR!

Il faut souvent 2-3-4 rencontres avant l'inscription, certains ne viendront pas.

Après l'entrevue:

Jacques note:

- Comment il s'est senti dans cette rencontre?
- À quel moment il a bloqué, perdu le contact, perdu ses moyens?
- Qu'est-ce qu'il aurait pu faire pour que ce soit autrement?

- À qui peut-il en parler, demander de l'aide?
- Où il a laissé la personne rencontrée; sa motivation:
  Il n'a pas besoin de l'école;
  Il a très peur;
  Il est tenté mais inquiet;
  Il veut venir, son milieu le retient;
  ...

- Qu'est-ce que je ferai à la prochaine rencontre?

un objectif, un moyen ... on part de là!

Faire des contacts, ça s'apprend! une bonne façon d'apprendre, c'est de noter, d'accumuler les bons coups, de se faire aider quand ça ne va plus.

L'analphabète téléphone pour s'inscrire:

Des questions pour aider!

- Le recruteur répond simplement, établit la confiance.
- Où as-tu appris qu'il y avait un cours?
- Qu'est-ce qui t'a décidé à téléphoner?
- A quel âge as-tu quitté l'école?
- Pourquoi as-tu quitté?
- As-tu continué à lire, à écrire?
- Sais-tu compter?

On parle un peu de ce qui va se passer à l'école:

- Où, le transport, l'horaire, le groupe, ...
- Qu'est-ce que tu veux apprendre?

Terminer le téléphone sur un rendez-vous:

- Je vais te téléphoner quand ça va commencer.
- Je vais aller te voir tel jour.
- Viens me voir tel jour.
- Le cours débute tel jour, telle heure, tel endroit.
- S'assurer que tout est bien compris, s'il y a des inquiétudes, hâter le suivi.

NOTE: Dans le cas où les secrétaires du service reçoivent les téléphones des analphabètes, parler avec elles de cette clientèle, leur indiquer l'attitude à prendre et assurer un suivi.

Aide-mémoire du recruteur

L'essentiel d'une première rencontre:

- L'analphabétisme est un problème social: "tu n'es pas le seul" "tu n'es pas coupable".
- L'analphabétisme, c'est un problème qui se règle: "tu peux apprendre à tout âge".

- La décision revient à l'analphabète: "Penses-y, ne te bouscule pas, je reviendrai"
- La société offre un service: "Il y a des cours, ils sont faits pour toi, tu peux y prendre ce que tu veux, ce dont tu as besoin".

4.2.3 ACCUEIL

Le recrutement a déjà amorcé avec l'analphabète une démarche éducative. L'accent mis sur la décision personnelle crée un mouvement absolument déterminant pour le succès de la formation.

L'accueil marque le passage de la pré-alphabétisation à l'alphabétisation. C'est une première rencontre avec l'école... Sachons que beaucoup d'images inquiétantes troublent le premier contact:

- le groupe... "je suis sûrement le seul à être si pire..."
- le formateur... "si elle est comme les maîtresses, je ne resterai pas..."
- l'institution... "comment se retrouver dans la polyvalente..."
- la page blanche... "faut-il écrire le premier soir?"
- le tableau... "tout le monde va savoir que je ne sais rien."

Les grosses peurs du premier soir! en prendre soin. Le formateur doit savoir qu'il reçoit un groupe dont la motivation est souvent fragile, dont le scepticisme est grand, mais pour qui l'urgence d'apprendre est prioritaire.

Profitant à nouveau de l'expérience de plusieurs, mais en particulier de celle de Madeleine Bélec de la C.S. Chauveau nous voulons donner quelques jalons utiles pour penser l'accueil.

Préparer les lieux:

Le local-classe est un souvenir pénible pour les analphabètes. Penser un aménagement qui évite les rangées longues et droites et modifie l'image traditionnelle de ces lieux, v.g. regroupement en équipes, cercles,...

S'il est possible on peut décorer le local d'affiches qui stimuleront la conversation à l'arrivée ou fourniront le point de départ des échanges; accent sur l'image, non sur l'écrit.

Recevoir le monde:

Si le cours se donne dans une polyvalente, il serait important que quelqu'un reçoive les analphabètes à la porte et les guide au local. Ce pourrait être le conseiller pédagogique.

Le formateur est dans le local. Il y reçoit individuellement les analphabètes, connaît leur nom d'avance si possible et établit avec chacun un contact individuel et chaleureux.

Les premiers mots:

Le formateur se présente et se situe. Le climat de tension du premier soir, le formateur le ressent. Il peut exprimer au groupe son propre énervement.

On se retient souvent de le faire sous prétexte qu'il ne faut pas ajouter à l'énervement du groupe. A l'expérience, nous savons que la communication d'un tel sentiment à un juste niveau a un effet bénéfique important sur le formateur et le groupe qui se sent compris et souvent exprimera ses inquiétudes à partir de ce moment.

Le formateur invite les participants à se présenter. Il est intéressant de trouver des formules de présentation qui favorisent la conversation, exemple: on groupe les participants deux à deux, on leur fournit des questions pour se connaître, ils s'interviewent pendant quelques minutes, ensuite l'un présente l'autre, les anciens présentent les nouveaux, on les fait se présenter à l'aide d'images,...

Des choses simples, qui mettent à l'aise, qui favorisent le contact, l'expression.

Attention: A l'accueil, on invite les participants à faire certaines démarches, on n'insiste pas...

Ce qu'on fait ici:

Le formateur peut ensuite parler de la façon dont il voit le cours, comment il voit son rôle, ce qu'il attend des participants, la façon dont se déroulent les soirées. Des choses simples, concrètes.

Il vérifie la compréhension et l'adhésion des membres du groupe et peut leur demander leurs attentes. Pourquoi ils sont venus au cours? Qu'est-ce qui les inquiète le plus?

Il peut arriver que dans une première rencontre, les participants soient très réservés et peu loquaces: on n'insiste pas mais on peut favoriser l'expression en imaginant différentes stratégies: par exemple, les faire travailler en sous-groupes de 2-3, le formateur circule d'un groupe à l'autre...

On travaille tout de suite:

Il est important que, dès le premier soir, le groupe ait travaillé, ait appris quelque chose ou appris qu'il savait quelque chose. Selon le niveau du groupe, on peut imaginer des jeux avec les lettres et reconstituer les mots ou toute autre tâche liée à lire et écrire. L'important dans cette première séance, c'est que tout le monde réussisse: le groupe s'aide, le formateur aide et crée un climat positif où ce n'est pas tragique de ne pas savoir, on vient pour apprendre.

Les formules:

Certains conseillers pédagogiques profitent de la première rencontre pour voir individuellement chaque participant et lui faire remplir ou remplir avec lui les nécessaires formules. D'autres croient qu'il y a assez de tension sans en ajouter davantage et retardent cette opération. Certains les incluent même comme exercices dans la démarche d'apprentissage.

Le café, les biscuits:

C'est souvent à la pause-café que les véritables conversations s'amorcent. Dans l'informel, on est plus à l'aise pour dire ses inquiétudes, ses attentes. Autant que possible, aménager un moment pendant la rencontre d'accueil où, autour d'un café, on se laisse aller à être plus soi-même.

La rencontre d'accueil crée le contact, donne un lieu, une atmosphère aux rencontres subséquentes. Il faut la soigner. L'insistance devrait toutefois être mise sur les personnes, leur bien-être, leur acceptation pour ce qu'elles sont et qu'elles disent en se décentrant des "faudrait que...".

Les préoccupations de contenus sont au deuxième plan de cette rencontre. On aura tout le temps d'y revenir.

5. LE FORMATEUR: POINT D'INTÉGRATION DE LA FORMATION

Le sens des actions de recrutement et d'accueil donne déjà des indications pour la définition de la tâche du formateur.

On insiste souvent quand on parle d'éducation des adultes sur la qualité de la relation que l'éducateur d'adultes doit entretenir avec les apprenants.

La clientèle analphabète rend encore plus importante cette exigence.

Il faut soigner le choix des alphabétiseurs. Insister moins sur leur compétence linguistique que sur leur capacité d'ouverture et d'empathie avec l'adulte. L'alphabétiseur doit pouvoir créer des conditions qui rendent l'analphabète capable d'apprendre.

Dans ce sens, il importe qu'il soit très tôt engagé dans le processus de recrutement: dans certains endroits, le formateur est recruteur, dans d'autres, et nous considérons cela comme essentiel, le formateur rencontre individuellement chacun de ses étudiants avant la première rencontre de groupe. Au minimum, il entre en contact avec eux par téléphone.

On aura beau mettre en place les meilleurs systèmes organisationnels et les campagnes de sensibilisation les plus efficaces, c'est dans l'intimité de la relation du formateur et du groupe d'analphabètes que l'adulte vit et règle sa difficulté. C'est le formateur qui stimule et facilite l'intégration des apprentissages de différents niveaux, condition d'un réel changement. Soigner le choix du formateur, c'est mettre les chances de son côté!

6. CONCLUSION: LA DIMENSION PÉDAGOGIQUE DE LA PRÉ-ALPHABÉTISATION

Il peut sembler que les problèmes organisationnels priment sur les problèmes pédagogiques dans la pré-alphabétisation.

Les problèmes organisationnels existent et sont de taille. Nous avons choisi de les mentionner ici comme éléments de contexte, pour nous aider à identifier dans "quelles eaux nage la pédagogie".

Ce que nous avons voulu faire ressortir ce sont les dimensions pédagogiques de la pré-alphabétisation. Elles sont de deux ordres:

- problèmes de pédagogie collective: comment en effet intervenir auprès d'une collectivité et la rendre à la fois consciente et responsable du problème de l'alphabétisation?

L'expertise à ce sujet est mince en alphabétisation. La question cependant est posée et il faudra s'y arrêter.

- problème de pédagogie individuelle: comment enclencher la démarche de formation de l'adulte au moment du recrutement? A ce sujet, l'expertise est plus grande. Nous croyons en effet que la démarche de formation commence au moment du recrutement quand l'analphabète prend conscience de sa difficulté et se mobilise dans le sens d'un changement.

La motivation de départ, la prise de conscience de sa difficulté, l'image que l'analphabète se fait de l'école et de l'apprentissage constituent des éléments de formation qui donnent le ton à l'ensemble de la démarche.

Il importe donc que le pédagogue soit partie prenante de toute cette étape.

LES BÉNÉVOLES EN ALPHABÉTISATION: PROBLÈME DE FOND ET SITUATION DE FAIT

500,000 analphabètes au Québec, disent les statistiques!

Comment y arriverons-nous? s'inquiètent les commissions scolaires. Cette clientèle nombreuse et difficile constitue la mauvaise conscience du système scolaire. Comment est-il possible dans une société avancée sur le plan technologique qu'il existe encore un demi-million d'analphabètes et que le système scolaire en produise encore chaque année parmi les gradués du secondaire?

Dans une période de coupures budgétaires, qu'avons-nous besoin des revendications d'analphabètes qui réclament leurs droits à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture?

Il faut trouver une solution! Les bénévoles sont apparus comme une panacée. Le problème est budgétaire, cherchons d'abord une solution budgétaire. C'est par cette porte que les bénévoles sont entrés en alphabétisation. Mettre à contribution une main-d'oeuvre généreuse et permettre au système scolaire de résoudre un problème politiquement gênant.

Par la suite, le débat s'est déplacé. Il est devenu idéologique. Le choix budgétaire est devenu politique et les conceptions idéologiques se sont radicalisées et affrontées. De sorte que maintenant le problème des bénévoles en alphabétisation se pose comme un choix de société.

Deux options s'affrontent:

Certains affirment la responsabilité de l'état gouvernement dans la reconnaissance du droit à l'éducation et dans la recherche de solutions.

D'autres affirment la responsabilité collective des citoyens à prendre en charge cette situation sociale.

À cette première question s'ajoute celle de "comment alphabétiser et pourquoi le faire".

Certains croient que l'acte d'alphabétiser est un acte professionnel qui requiert, étant donnée la complexité de la tâche, une compétence et une continuité que le bénévole peut rarement offrir.

D'autres croient par contre que quiconque sait lire et écrire peut apprendre à lire et écrire à n'importe qui; dans ce sens, un bénévole dévoué peut très bien devenir alphabétiseur.

C'est ainsi que le choix de société se conjugue au choix pédagogique et nous mène à poser de façon synthétique les différentes positions sur la question de fond.

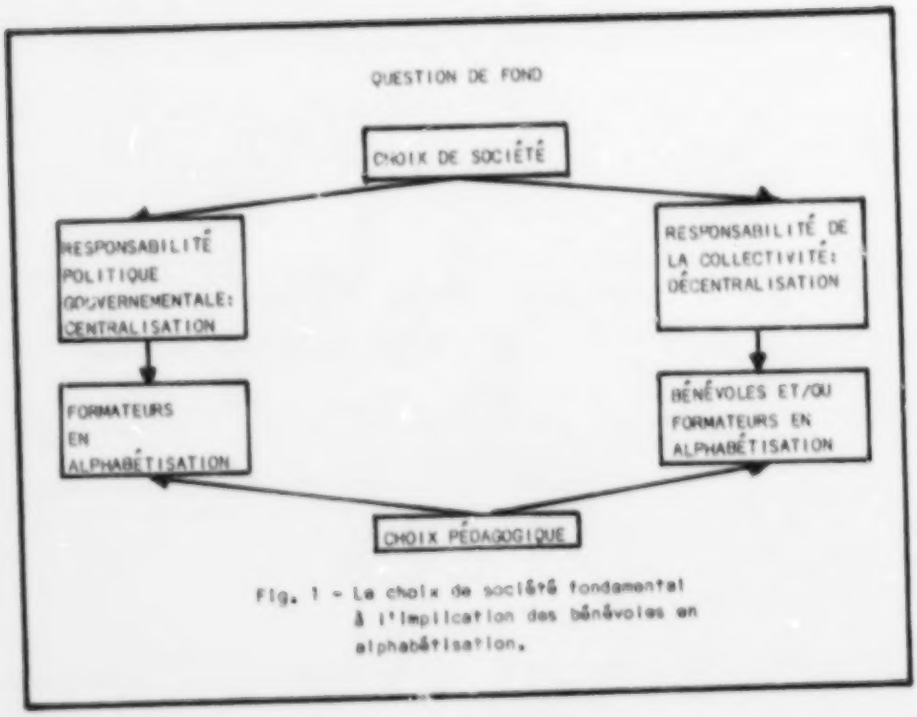

Fig. 1 - Le choix de société fondamental à l'implication des bénévoles en alphabétisation.

Reprenons maintenant les principaux arguments qui militent en faveur des différentes options.

Les tenants d'une responsabilité gouvernementale centralisée arguent que:

1° l'alphabétisation ne peut dépendre de la générosité des bénévoles;

2° des politiques d'alphabétisation doivent être mises de l'avant;

3° des programmes d'accessibilité doivent également être offerts;

4° la formation des analphabètes doit être équivalente à celle des autres adultes. Et l'utilisation de bénévoles dans la formation ne garantit pas cette même qualité[1];

5° le droit à l'éducation pour un analphabète est aussi important, d'égale valeur, que celui de n'importe quel étudiant;

6° cette population défavorisée est encore une fois traitée par des moyens qui perpétuent sa position inférieure;

---

(1) Ou alors les services d'éducation des adultes ne servent à rien: n'importe qui étant aussi compétent que les formateurs et conseillers pédagogiques.

Si cette situation est sociale plutôt qu'individuelle et la réponse doit s'appuyer sur des choix sociaux, concertés et conscients.

Ces arguments se résument autour de deux pôles importants: l'alphabétisation est "un droit social des citoyens et un devoir politique des gouvernements" (1).

Voilà pour la première branche de l'alternative. Pour les tenants de la seconde possibilité, les arguments sont assez simples et s'appuient sur une démocratisation et une "déprofessionnalisation" de l'acte d'enseignement. La responsabilité est ici partagée par les citoyens qui prennent en main ce problème social et utilisent comme ressource et support le réseau institutionnel: "Un service d'éducation aux adultes, ça vous appartient" représente bien l'esprit de cette conception. Ce qui est ici valorisé dans la formation c'est l'empathie des citoyens entre eux, leur implication dans leur milieu et leur capacité réelle de décider du contenu et des orientations de leurs besoins éducatifs.

Dans la majorité des cas cependant, ce sont les S.E.A. qui ont suscité l'engagement des bénévoles et procédé à leur recrutement et à leur encadrement dans une structure scolaire ou para-scolaire. Rares sont les groupes de bénévoles qui s'organisent et réclament ensuite le support des Services d'éducation des adultes.

Voici quelques-unes des "croyances" qu'énoncaient la S.E.A. de la C.S.R. Amiante lors d'une rencontre provinciale portant sur une formule décentralisée où la contribution des bénévoles est recherchée:

- croire au droit des adultes (individu et collectivité) à l'éducation.
- croire au droit des adultes d'être aidé à définir leurs besoins éducatifs.
- croire au droit des adultes d'être aidé à conscientiser leurs besoins éducatifs actuels ou latents.
- croire au droit des adultes d'avoir accès, sans discrimination, à tous les services d'un S.E.A.
- croire au droit, pour les plus défavorisés, d'avoir une chance égale aux autres, c'est-à-dire une attention particulière.
- croire que les gens aspirent à se dépasser.
- croire au dépassement (défi) moteur du bénévolat.
- croire à l'émergence et au développement du goût d'apprendre.
- croire que le développement individuel passe par le développement collectif et vice-versa.
- croire à toujours associer l'intervention collective à des préoccupations d'apprentissage.

---

(1) L'alphabétisation: charité ou droit politique? par le Literacy Working Group (Toronto).

- croire que les besoins exprimés ne sont pas toujours des besoins réels.

- croire au droit de recevoir l'assistance optimale pour définir et réaliser les projets éducatifs.

- croire au droit d'être individualisé et respecté dans le désir d'autodétermination de l'adulte.

- croire au droit à l'accueil chaleureux et à la considération positive inconditionnelle.

- croire au droit d'être informé systématiquement sur tout le cheminement du S.E.A.

- croire au droit de l'adulte d'être associé comme partenaire en tant qu'usager actuel ou potentiel à la définition des orientations, objectifs et programmes du S.E.A.

- croire au droit de voir se déplacer le niveau de décision du S.E.A. vers la base.

- croire à la compétence et à la capacité de faire et d'apprendre à faire des citoyens.

Ces croyances justifient la présence des bénévoles pour assurer des tâches de formation; toutefois, elles affirment en même temps une responsabilité des organismes scolaires dans la solution du problème de l'analphabétisme. Il s'agit là d'une philosophie participante où les organismes dûment mandatés et les citoyens bénévoles engagés socialement conjuguent leurs efforts pour régler un problème social.

C'est une position de corde raide. Comment justifier autrement que par des raisons budgétaires le recours aux bénévoles pour des tâches de formation alors qu'on rémunère à des taux de convention collective les professeurs des autres secteurs de formation.

Il a fallu pour se protéger syndicalement encadrer les bénévoles dans des structures hors système qu'on appelle des comités locaux et qui ne sont régis par aucune convention collective. Dans les faits cependant le travail qu'accomplissent les bénévoles dans ces comités est souvent un travail de formation.

Toutefois ces comités locaux ont, dans bon nombre de cas, de réelles assises d'animation communautaire et un dynamisme qui donnent à des bénévoles, un fort sentiment d'être utiles et reconnus. Ce sentiment compense souvent largement la non-rémunération financière et favorise la prise en charge par des individus de leur responsabilité face à des citoyens moins favorisés.

Il faut reconnaître que l'introduction des bénévoles en éducation est chose récente, que les malaises sont normaux. Nous sommes encore à rechercher un modus vivendi; dans certains cas, nous sommes encore à questionner la pertinence. C'est pour cela qu'il est utile de recourir aux faits, d'observer les différents modèles, d'en analyser les résultats pour prudemment prendre une position. C'est ce que nous allons maintenant esquisser.

2. LA SITUATION DE FAIT

Dans les faits, l'utilisation des bénévoles n'est pas univoque. Ils sont intégrés dans des structures et des fonctions variées selon les projets. Nous pouvons distinguer actuellement trois types de projets où les bénévoles sont mis à contribution.

2.1 Projet complémentaire au réseau scolaire

Dans un premier type de projets les bénévoles interviennent comme formateurs dans un projet en marge du réseau scolaire, mais préparatoire à ce réseau.

"Nous prenons donc une approche essentiellement académique (...): être en mesure de rendre des personnes capables de décoder par la lecture des phrases simples puis complexes et d'en faire la graphie. Lorsque cet objectif sera atteint et si l'étudiant veut parfaire son instruction, des cours intégrés à des cadres scolaires seront mis à sa disposition".

(Extrait du: Manuel de sensibilisation du travailleur-bénévole en alphabétisation, produit par Marie-Josée Desrochers, C.S.R. Blainville - Deux-Montagnes, Janvier 1981, Document non-paginé).

Dans ce type de projet, les rencontres sont individuelles (pairage) et s'adressent strictement à des analphabètes au degré 0 de la lecture et de l'écriture. Les bénévoles interviennent dans ce projet pour rendre service ("aider du monde"), parce qu'ils ont des temps libres et que cette activité est valorisante.

C'est la conception classique du bénévolat comme il se pratique dans beaucoup d'organisations.

Les Commissions scolaires anglophones pourraient aussi être inscrites dans cette catégorie. Elles recourent déjà depuis quelques années à des bénévoles qui travaillent avec la méthode Laubach. Cette méthode d'origine américaine est conçue pour l'enseignement individuel.

Elle fournit une banque importante d'activités d'apprentissage autonomes et peut être utilisée facilement avec un minimum d'initiation. Les commissions scolaires recrutent les bénévoles qui travaillent dans un contexte de pairage.

Ces bénévoles sont actuellement regroupés dans une organisation "Quebec Literacy Working Group Volunteer Conference" qui voit à leur formation et à leur encadrement.

2.2 Projet de prise en charge communautaire

Dans un deuxième type de projet, les bénévoles s'inscrivent comme partenaires à un projet explicitement défini pour promouvoir la prise en charge communautaire du problème de l'alphabétisation. L'utilisation des bénévoles dans un tel projet se retrouve à différents niveaux: d'abord celui du dépistage et du recrutement des analphabètes, ensuite dans la formation proprement dite.

Ce projet de prise en charge prend deux (2) formes: ou bien l'alphabétisation constitue un projet parmi d'autres, ou bien l'alphabétisation est le seul dossier ainsi structuré.

Dans les deux cas cependant le moyen organisationnel utilisé est la mise sur pied de comités locaux dans différentes localités.

À la C.S.R. Amiante par exemple, le projet alphabétisation se situe à l'intérieur des comités locaux d'abord mis sur pied pour que les gens des différentes localités s'organisent: l'alphabétisation a fait sa place à l'intérieur de cette structure. La figure 2 illustre cette formule décentralisée. D'un côté le comité local d'éducation des adultes (CLEA) et de l'autre le Serv..e d'éducation des adultes (S.E.A.).

Le S.E.A. conserve la responsabilité de la formation, de la programmation, de l'information et de l'évaluation, le C.L.E.A. en retour définit les projets éducatifs en fonction du milieu et des besoins suscités. Il s'occupe aussi du dépistage, du recrutement et de la publicité.

Dans un tel contexte, l'animateur joue un rôle charnière entre les deux organismes. Pour Jean-Yves Desjardins notamment, animateur à la C.S.R. Amiante, l'engagement et la motivation des bénévoles à l'intérieur du projet comprend différentes phases. De fait, il en distingue cinq (5) qui supposent des actions spéciales au niveau de l'animation et de l'encadrement. La figure 3 illustre la variation du niveau d'intérêt en fonction de la phase du projet. Chacune étape est ensuite décrite, au tableau I.

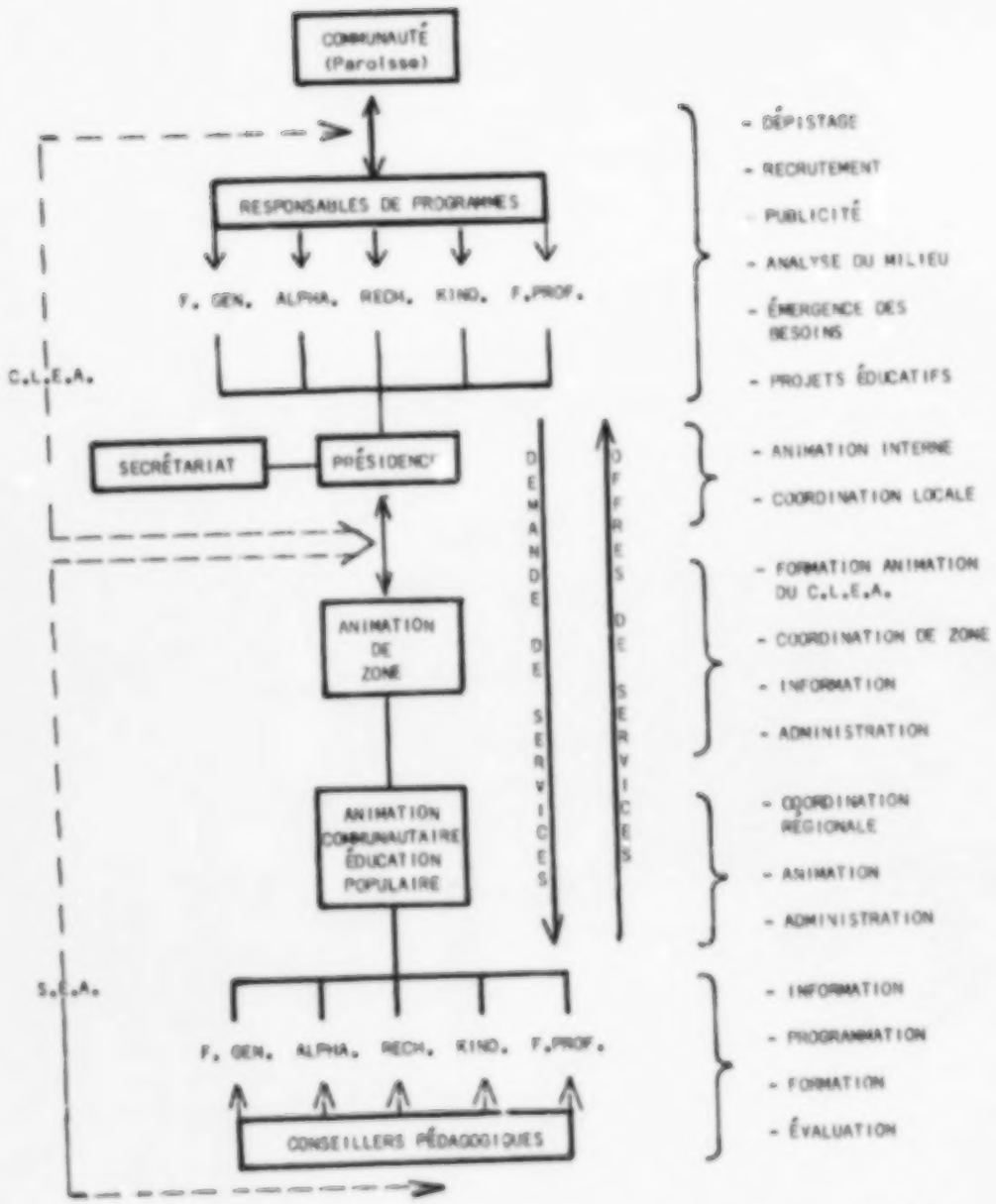

Fig. 2 - Une structure décentralisée telle que mise en place à la C.S.R. Amiante.

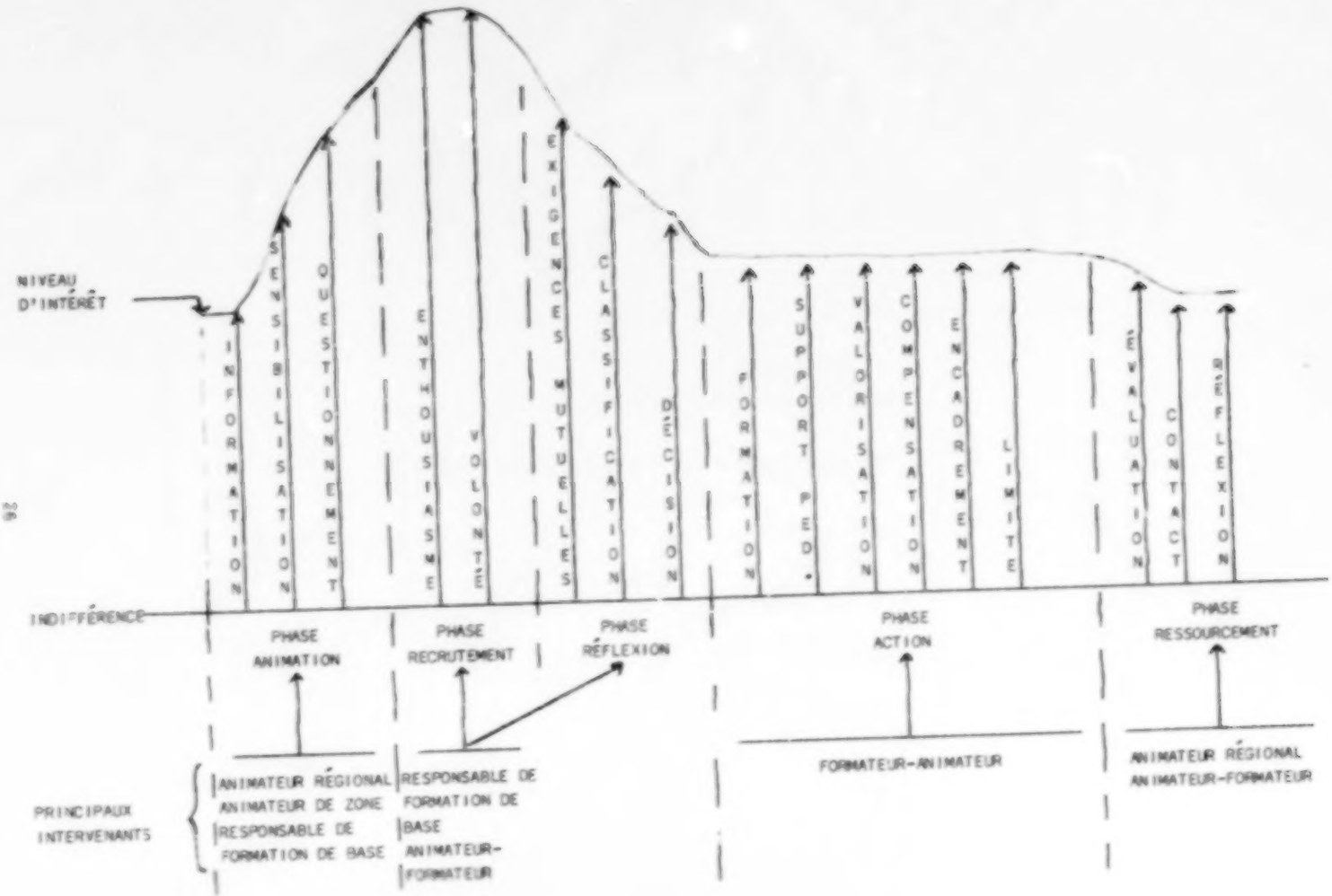

Fig. 3 - La courbe d'intérêt des bénévoles en relation avec la phase du projet.
(Jean-Yves Desjardins, C.S.R. Amiante)

TABLEAU 1
DÉFINITION DES TERMES UTILISÉS DANS LA
COURBE D'INTÉRÊT DES BÉNÉVOLES

1. PHASE ANIMATION

1.0 **Pré-requis:**

La personne (bénévole potentiel) est choisie en fonction de critères de base qui supposent:

- un intérêt minimum au niveau: . social
  . pédagogique
  . communicatif

1.1 **Information:**

De l'information sur l'analphabétisme, sur le portrait de l'analphabète dans la région etc. est diffusée dans une campagne régionale d'animation.

1.2 **Sensibilisation:**

Cette campagne hausse le niveau de sensibilisation de la population en général et des bénévoles potentiels face à l'analphabétisme. La structure du bénévolat est expliquée.

1.3 **Questionnement:**

Un questionnement minimal est suscité et un désir de s'impliquer se développe.

2. PHASE RECRUTEMENT

2.0

Cette phase est accomplie par les responsables de formation de base de chaque village et les formateurs - animateurs.

2.1 **Enthousiasme:**

L'intérêt maximum du bénévole potentiel est causé par l'enthousiasme et par le côté "humain" et "poignant" de la cause.

2.2 **Volonté:**

Cet enthousiasme se traduit bientôt par une volonté de s'impliquer et de "faire quelque chose".

2.3

C'est ce moment qui est choisi pour demander officiellement à la personne si elle veut s'impliquer activement.

TABLEAU 1 (suite)

3. PHASE RÉFLEXION

3.1 Exigences mutuelles:

Les attentes mutuelles sont communiquées ainsi que les mécanismes d'encadrement et de compensation prévues.

3.2 Clarification:

Après une première réflexion les questions surgissent et sont clarifiées.

3.3 Décision:

Le bénévole se décide face à son engagement et s'embarque.

4. PHASE ACTION

4.0

Cette phase est caractérisée par une limite temporelle claire. Les composantes de cette phase sont mobiles et s'interchangent continuellement.

4.1 Formation:

Une formation est donnée au bénévole. Les personnes ressources définissent leur mandat et leurs disponibilités.

4.2 Support pédagogique:

Du matériel support est remis et expliqué au bénévole.

4.3 Valorisation:

La valorisation devant la tâche et par les personnes-ressources "soutiennent le moral".

4.4 Compensation:

Une formule de compensation permet de "sentir tangiblement" que nos efforts sont appréciés.

4.5 Encadrement:

L'encadrement est stimulant et aide à évaluer les actions.

4.6 Limiter

Le fait de connaître la limite de l'engagement aide à surmonter les difficultés.

TABLEAU 1 (fin)

---

5. PHASE RESSOURCEMENT

5.1 Évaluation:

Une évaluation mutuelle sur les objectifs, les acquis et les autres composantes de l'action vient amorcer la phase de ressourcement.

5.2 Contact:

Des contacts aident à maintenir l'intérêt et servent à vérifier le désir de se réimpliquer dans le processus.

5.3 Réflexion:

Une réflexion vient alimenter l'esprit critique et aide à faire le point sur une implication future réelle.

REMARQUES:

La durée de chacune des phases varie en fonction de chaque individu, de sa motivation et de ses disponibilités.

Si on désire réactiver un bénévole en phase de ressourcement, la phase animation s'en trouve de beaucoup abrégée car le niveau d'intérêt de départ est plus élevé.

Il va de soi que cette courbe représente un processus d'animation idéal et que la réalité sera tout autre...

Un second exemple emprunté cette fois à la C.S.R. Lapointe nous permet d'illustrer l'utilisation de bénévoles comme partenaires dans un projet mis sur pied exclusivement pour l'alphabétisation. Ce sont les comités locaux d'alphabétisation (CLA).

"Les C.L.A. sont des groupes représentatifs de leur milieu formés de bénévoles qui agissent comme "éléments déclencheurs" et "formateurs" auprès des analphabètes de leur milieu.

Un document présenté à l'Appendice A, décrit les rôles et fonctions respectives du S.E.A. et des C.L.A. Ce projet a débuté cette année. Une personne ressource assure la formation des bénévoles et anime l'organisation et la mise sur pied de chaque C.L.A. Elle décrit en ces termes son travail de l'année:

Alphabétisation de novembre 1981 à mai 1982.

"Chaque endroit (4 au total) avait un comité local formé de sept (7) à huit (8) personnes.

Ces comités se sont formés en novembre et décembre 1981. A partir de gens impliqués dans le milieu, la composition a pu se faire.

Ces comités avaient pour rôle de trouver des analphabètes ainsi que des formateurs-bénévoles en faisant de la publicité écrite ou encore du bouche à oreille. Cette publicité écrite était préparée par les S.E.A.

Chaque S.E.A. était réuni une fois par mois. Je rencontrais et j'animais ces comités en soirée. Une semaine, à raison de deux (2) soirs, je convoquais et j'animais les comités de deux (2) endroits. Je rédigeais les procès-verbaux à la suite de ces rencontres.

Pour les formateurs-bénévoles, la formation se donnait en groupe ou individuellement.

En groupe, j'ai rencontré 11 personnes à St-Ambroise, deux (2) personnes à St-Charles, trois (3) personnes à Larouche et quatre (4) personnes à Bégin. Douze personnes ont été rencontrées individuellement. Avec ces personnes, nous regardions la clientèle touchée. Comment procéder, quelle approche avoir, en quoi consistait les rencontres, en un mot: qu'est-ce que de l'enseignement fonctionnel?

Je fournissais et préparais, sur demande, du matériel nécessaire à ces personnes. Je demeurais en contact téléphonique pour les soutenir et les aider. A tous les quinze (15) jours, je réunissais ceux qui étaient disponibles pour un suivi.

Certains formateurs-bénévoles faisaient partie du C.L.A. Donc à l'occasion de la réunion mensuelle, il y avait place à l'ordre du jour pour s'exprimer sur leurs expériences.

A la demande des formateurs-bénévoles, un cours sur le système international fut organisé pour les sensibiliser davantage et les aider à montrer plus concrètement à leurs personnes comment fonctionner avec le système international. Après douze (12) heures de cours, la plupart étaient très satisfaits.

A l'évaluation des formateurs-bénévoles, il y avait beaucoup de satisfaction, d'émerveillement à constater que certains adultes faisaient des progrès remarquables, la motivation que ces personnes avaient, le manque de confiance qui se retrouvait, l'inquiétude de ne pouvoir poursuivre. Certains formateurs avaient besoin d'être plus sécurisés donc je devais leur fournir du matériel davantage.

Pour faire ce travail d'animation et d'encadrement, je faisais un travail à mi-temps soit dix-sept (17) heures/semaine. Pour faire ce même travail, et pour son bon fonctionnement, j'ai eu à investir personnellement des heures supplémentaires soit en moyenne de cinq (5) à six (6) heures par semaine.

J'ai trouvé ce travail extraordinaire. C'était très motivant et enrichissant. Je trouve merveilleux de constater à quel point les gens aiment faire du bénévolat, à s'impliquer pour améliorer la qualité de vie de leurs semblables.

Andrée Dionne,
Service d'éducation des Adultes
C.S.R. Lapointe,
242, boulevard Harvey
Jonquière (Québec)

Dans ce dernier projet, celui des C.L.A., l'utilisation des bénévoles se retrouve seulement en alphabétisation puisque ces comités n'existent que pour ce projet. Cette décision est surtout prise pour des raisons de rentabilité - faire plus avec l'argent disponible - et trouver une solution à long terme permettant de poursuivre l'intervention en alphabétisation avec les ressources habituelles.

A l'opposé, dans des projets de type CLEA, la volonté explicite et concertée du S.E.A. est - à long terme - d'animer et de développer la région et les localités. L'alphabétisation est un moyen et une étape dans ce processus.

2.3 Projet de collaboration

Enfin, un troisième type d'utilisation de bénévoles fait appel à eux comme collaborateurs au projet. Leur collaboration intervient autant au niveau de la pré-alphabétisation, pour le dépistage et le recrutement des analphabètes, qu'au niveau de la formation, mais comme une aide, un support au formateur.

Un troisième niveau de collaboration se retrouve après l'intervention pour assurer le suivi des participants durant les vacances par exemple. Bref, dans ce dernier type de projet, les bénévoles sont partout, sauf dans la formation directement.

2.4 En résumé

La figure 4 résume les trois (3) types de projets qui impliquent l'intervention des bénévoles. Résumons-les.

Projet de type 1: Les bénévoles interviennent en parallèle à la structure scolaire avec les analphabètes qui, pour toutes sortes de raisons, ne s'inscrivent pas à ces cours.

Projet de type 2: Les bénévoles agissent comme partenaires dans un projet décentralisé ayant comme objectif l'implication de la collectivité.

Projet de type 3: Les bénévoles collaborent à un projet d'alphabétisation dont la formation reste sous le contrôle de formateurs payés. Ils interviennent cependant dans toutes les phases de ce projet.

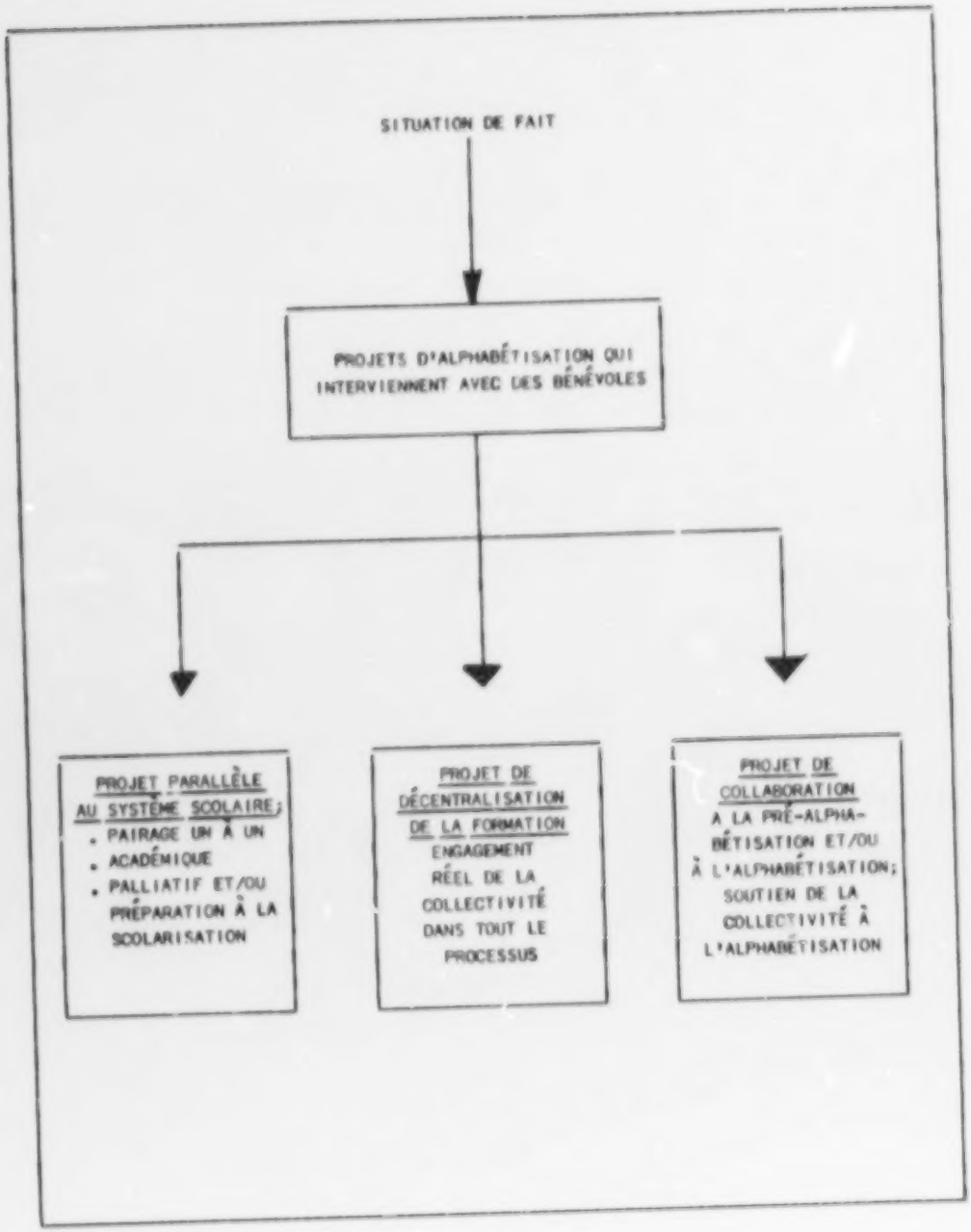

Fig. 4 - Les trois (3) types de projets d'alphabétisation impliquant des bénévoles

3. EN GUISE DE CONCLUSION: Le point de vue de la pédagogie

Il est actuellement difficile de trancher le débat: pour ou contre les bénévoles en alphabétisation! On connaît les arguments budgétaires, on connaît les arguments politiques... faut-il y ajouter les arguments pédagogiques?

Ces derniers ne cherchent pas à trancher le débat. Ils constituent un autre éclairage, une mise en garde et, d'une certaine façon, ils complexifient le problème.

La clientèle analphabète est une clientèle difficile. Chaque adulte a son histoire et c'est l'histoire d'un échec. Le formateur qui intervient auprès de cette clientèle doit savoir cela et en tenir compte. Cela exige une attitude qui va au-delà du code et de la grammaire.

Le bénévole peut-il s'acquitter de cette tâche? Quelquefois, il le peut mieux que le formateur professionnel, d'autres fois il est nuisible et contribuera à un nouvel échec.

Il y a des difficultés évidentes et des précautions à prendre. Mentionnons-en quelques unes, observées dans les différents types de projet.

- le recrutement des bénévoles est difficile, sur quelles bases choisir ou refuser telle personne sans créer des frustations.

- la continuité est difficile: seule la motivation justifie l'engagement dans le projet. On ne peut exiger par contre un engagement permanent. La mobilité des bénévoles cause un problème de continuité qui a de gros impacts pédagogiques.

- l'encadrement est difficile: on ne peut exiger que le bénévole profite d'un encadrement aussi serré que le formateur rémunéré. Il faut bien pourtant assumer la responsabilité de la qualité de la formation: qu'enseigne-t-il, avec quels outils travaille-t-il? quels contacts entretient-il avec l'analphabète? Certains conseillers pédagogiques trouvent qu'il est très coûteux de faire l'encadrement des bénévoles, coûteux en temps, en énergie, en matériel et souvent, le meilleur bénévole (des femmes en majorité) utilise cette expérience comme un tremplin pour le marché du travail de sorte que les ressources mises à l'encadrement et à la formation sont perdues.

  Dans les commissions scolaires anglophones qui travaillent selon la méthode du pairage, on mentionnait même la difficulté de contrôler le nombre de rencontres faites par les bénévoles avec l'analphabète. Comme il y a autant de bénévoles que d'analphabètes, le nombre de formateurs à encadrer est important et presque impossible à suivre.

- Le pairage est difficile. Disposant d'un certain nombre de bénévoles répartis sur le territoire, il est souvent difficile de faire le pairage avec les analphabètes dont la répartition géographique est non-identique.

  Il faut aussi se préoccuper de la compatibilité des personnes, ce qui ajoute à la difficulté.

  Si on connaît ces difficultés, on peut prendre des précautions de départ et faire voir au bénévole l'importance de la tâche à laquelle il contribue et la responsabilité qui

s'ensuit. Toutefois, on n'éliminera jamais totalement ces problèmes, ils sont inhérents au système.

En conséquence, on se demande si les économies que l'introduction des bénévoles permettraient de faire ne sont pas un leurre. Ces économies présumées, ne sont pas nécessairement compensées par l'augmentation de la qualité. Il se trouvera des individus exceptionnels, des lieux privilégiés certes, mais devons-nous baser le système sur les exceptions?

Prenons aussi pour exemple, d'autres secteurs où les bénévoles interviennent, en particulier celui des affaires sociales: on voit les bénévoles dans les hôpitaux, dans les centres d'accueil... ils ne remplissent pas de tâches professionnelles, ils sont dans les services auxiliaires, en complément. L'état de notre réflexion nous inclinerait à opter pour ce genre de participation en alphabétisation, tel qu'on le décrit dans le troisième type de projet: des aides, des compléments qui contribuent au niveau des trois phases de l'alphabétisation, laissant la tâche professionnelle de la formation à des pédagogues qu'on a le souci de former et d'encadrer de façon efficace.

Cette position cependant n'est pas ferme, nous l'affirmons plus comme hypothèse et pour rendre compte de notre réflexion actuelle; l'observation des expériences en cours nous fournira des éléments nouveaux grâce auxquels nos affirmations pourront être nuancées, confirmées et infirmées. C'est une problématique à suivre... L'enthousiasme d'une première année de bénévolat n'est pas une garantie pour l'avenir. Le temps peut être facteur d'usure ou de maturation. La prudence et l'observation s'imposent encore.

APPENDICE A

SERVICES D'ÉDUCATION DES ADULTES
C.S.R. LAPOINTE

IMPLANTATION DES COMITÉS LOCAUX D'ALPHABÉTISATION (CLA)
OCTOBRE 1981

	une réflexion...	ma réflexion...
	IMPLANTATION DES "C.L.A."	
1.0	Situation actuelle...	
	Suite à une rencontre du directeur, coordonnateur, animatrice et conseiller pédagogique responsable de l'alpha, il est entendu que les C.E.P.E.A. seraient orientés exclusivement, dans un premier temps, vers un seul dossier: l'alphabétisation. Les C.E.P.E.A. (comité paroissiaux d'éducation des adultes) deviendraient des C.L.A. (comités locaux d'alphabétisation) dans trois (3) ou quatre (4) secteurs du territoire de la commission scolaire régionale Lapointe.	
2.0	Sa définition...	
	C.L.A. (comités locaux d'alphabétisation) sont des groupes représentatifs de leur milieu formés de bénévoles qui agissent comme "éléments déclencheurs" et "formateurs" auprès des analphabètes de leur milieu.	
3.0	Ses objectifs...	
	3.1 - Prendre en main l'alphabétisation de leur milieu. 3.2 - Détecter dans leur milieu les personnes analphabètes. 3.3 - Prendre la responsabilité de la formation des analphabètes. 3.4 - Évaluer le fonctionnement des interventions des "formateurs-bénévoles" et de l'apprentissage des analphabètes.	
4.0	Sa nature...	
	Les C.L.A. seraient composés de personnes représentatives du milieu partagées ainsi: - 1 représentant du milieu socio-économique. - 1 représentant des organismes socio-récréatifs. - 1 représentant des organismes socio-éducatifs. - 1 représentant des organismes religieux. - 1 représentant des organismes scolaires. - 1 représentant de la municipalité. - 1 représentant de la clientèle. Ce comité, composé de sept (7) personnes ayant toutes le même pouvoir, serait animé par un personnel du S.E.A.	

	une réflexion...	ma réflexion...
5.0	Ses fonctions...	
	Ces comité assureront les fonctions suivantes:	
	5.1 - Mettre en place un mécanisme pour connaître les analphabètes de leur milieu.	
	5.2 - Sensibiliser les analphabètes de leur milieu aux services que le comité peut leur rendre.	
	5.3 - Organiser les activités de formation selon le format choisi.	
	5.4 - Planifier l'organisation matérielle nécessaire à ces activités de formation.	
	5.5 - Recruter les formateurs-bénévoles nécessaires à la formation.	
	5.6 - Transmettre au S.E.A. leurs besoins pédagogiques.	
	5.7 - Évaluer la formation donnée aux analphabètes.	
	5.8 - Si nécessaire: administrer les argents disponibles à l'alphabétisation de leur milieu.	
6.0	Rôles du S.E.A. ...	
	6.1 - Procéder à la formation des C.L.A.	
	6.2 - Animer et superviser ces comités.	
	6.3 - Sensibiliser les formateurs-bénévoles.	
	6.4 - Donner du support et un encadrement aux formateurs-bénévoles.	
	6.5 - Investir les argents nécessaires et disponibles.	
	6.6 - Évaluer les C.L.A.	

une réflexion...	ma réflexion...
7.0 La format pédagogique... 7.1 - Il est entendu que l'approche pédagogique choisie sera "fonctionnelle" et non "scolarisante". 7.2 - L'enseignement pourra se faire selon l'un des deux (2) regroupements suivants: - 1 bénévole pour quatre (4) ou cinq (5) analphabètes, formule dite "de groupe" - ou 1 bénévole pour 1 analphabète, formule dite "de parrainage" 7.3 - Cependant il est essentiel de faire les mises en garde suivantes: - la formule de "groupe" peut obliger à une rémunération ou au moins à une compensation. - la formule de "parrainage" ne porte pas à penser rémunération ni compensation. - la formule de "groupe" oblige le formateur et les "alpha" à s'entendre pour un horaire fixe. - l'autre formule est excessivement flexible. Cependant l'encadrement pédagogique est fort compliqué par la formule "parrainage". 7.4 - Je crois que chaque C.L.A. doit choisir son regroupement en tenant compte des restrictions du S.E.A. et de la disponibilité des bénévoles et de l'animateur (trice). 8.0 L'encadrement et le support... 8.1 - Les S.E.A. devront fournir l'encadrement nécessaire par l'intermédiaire d'une animatrice avant un contact avec l'alpha. 8.2 - Le support au comité sera donné par du personnel du S.E.A. afin de soutenir sa démarche. 8.3 - L'approche pédagogique utilisée par les bénévoles sera soutenue par le S.E.A. ainsi que les fiches d'apprentissage qui seront élaborées par du personnel du S.E.A.	

	une réflexion...	ma réflexion...
9.0	Les personnels...	

En omettant l'implication directe du personnel de direction, je mentionne les responsabilités des personnels près de l'action:

9.1 - Animatrice du S.E.A.

- sensibilisation du milieu
- recrutement des membres du comité
- sensibilisation du comité.

9.2 - Conseiller pédagogique

- sensibilisation du comité
- support au comité
- élaboration des activités et évaluation des programmes et de l'intervention.

9.3 - Animatrice en alpha

- animation du comité
- élaboration d'instruments afin d'aider au recrutement des alpha.
- élaboration des outils de travail
- sensibilisation des formateurs-bénévoles
- lien entre le S.E.A., le comité et les bénévoles.

9.4 - Formateurs-bénévoles...

- personnes disposant de trois (3) à six (6) heures par semaine pour quarante-cinq (45) heures de formation pour la formule du parrain et de quatre-vingt-dix (90) heures pour la formule du groupe

- personnes ayant des connaissances suffisantes du français

- personnes ayant certaines des connaissances en pédagogie ou des facilités accrues de groupes ou personnes.
  (Ex.: ancien professeur... maître-poste...)

- personnes qui mettent en confiance.

une réflexion...	ma réflexion...
10.0 Les endroits visés...	
10.1 - St-Ambroise: endroit où plusieurs analphabètes ont déjà un (1) an de formation.	
10.2 - Bégin: même situation que St-Ambroise.	
10.3 - St-Charles: endroit très sensibilisé à l'alphabétisation mais qui n'a eu aucune activité d'alpha.	
10.4 - Laroche: endroit tout à fait "pur" à l'alphabétisation.	

L'ensemble des textes comprend:

I Les premiers contenus; textes produits durant la première année du dossier alphabétisation.

1 - Les premiers mots
2 - Le texte du 8 mars 1980 : une approche pédagogique pour l'alphabétisation
3 - L'apprentissage du code par Pierre, Jean, Jacques
4 - Les différentes composantes d'un projet d'alphabétisation
5 - Épisodes de vie pédagogique ... en caricatures

II Les méthodes d'alphabétisation: une épineuse question.

1 - L'analyse critique et la discussion
2 - Les douze (12) fiches descriptives

III Un développement pédagogique en alphabétisation: vers une alphabétisation interactive.

1 - Les concepts angulaires à une alphabétisation interactive : hypothèse et corollaires
2 - Méthodologie pour une alphabétisation interactive
3 - Une pratique d'alphabétisation interactive : dix (10) scénarios

IV Le perfectionnement pédagogique des intervenants en alphabétisation: compte-rendu de rencontres provinciales.

1 - Approche globale et dynamique et alphabétisation décentralisée, par Yvon Rodrigue, C.S. Lac Témiscamingue
2 - Une approche fonctionnelle pour l'alphabétisation des immigrants, par Aloyse Freitag, MIO
3 - Le développement de la pensée critique, par Micheline Laperrière, Carrefour d'éducation populaire, Pointe St-Charles
4 - Le travail sur un thème, par Cécile Vanasse et Odette Paradis, Carrefour d'éducation populaire, Pointe St-Charles
5 - Alphabétisation-conscientisation, une entrée dans un réseau de solidarité par Yvan Comeau, Coopérative des services multiples de Lanaudière

V La pré-alphabétisation et l'utilisation des bénévoles en alphabétisation: le point de vue de la pédagogie.

1 - La pré-alphabétisation : les leçons de deux (2) années d'intervention
2 - Les bénévoles en alphabétisation : problèmes de fond et situation de fait

VI L'évaluation de l'intervention en alphabétisation: résultats atteints et stratégies de formation. Bilan de deux années.

1 - La cible est visée dans le mille !
2 - Et bientôt vient le temps d'évaluer un projet d'alphabétisation : comment faire
3 - Après avoir regardé tout le monde, nous nous regardons enfin